Organisation prévisionnelle BPJEPS AS 2019

DÉROULÉ DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES	3 ETAPES LIEES A LA MENEE DU PROJET D'ANIMATION SOCIALE								
	CONCEVOIR LE PROJET			CONDUIRE LE PROJET			EVALUER LE PROJET		
	octobre à décembre			janvier à mars			avril à juin		
2 BLOCS DE COMPETENCES	PRINCIPALES CAPACITÉS À MOBILISER ET PRINCIPAUX CONTENUS ABORDÉS								
CONDUIRE un PROJET d'ANIMATION SOCIALE en milieu professionnel	EN MILIEU PROFESSIONNEL	- Comprendre la structure (histoire, implantation, organigramme, réseau d'intervention, ...) - Connaître les publics et activités de la structure - Participer à des réunions, rencontres - Modéliser le projet d'animation sociale - Lister les ressources et contraintes - Faire valider le projet d'animation sociale	EN MILIEU PROFESSIONNEL	- Animer des réunions - Participer au réseau partenarial - Faire vivre le projet d'animation sociale - Inscrire le projet d'animation sociale dans la programmation de la structure	EN MILIEU PROFESSIONNEL	- Formaliser les "retours" aux partenaires - Animer des réunions participatives - Proposer un processus d'intégration réussie - Faire vivre le projet d'animation sociale - Procéder à différentes évaluations (qualitatives, quantitatives, statiques et dynamiques)
	EN CENTRE DE FORMATION	- Cadre réglementaire - Cadre institutionnel et historique - Connaissance des publics - Formaliser un projet - Méthodologie de projet	EN CENTRE DE FORMATION	- Conduite de groupe, d'équipe - Animation de réunions - Gestion de conflits - Approches pédagogiques - Techniques de menée de réunions - Supports de communication	EN CENTRE DE FORMATION	- Internet et ses outils, recherche et bibliographie - Publics et environnements spécifiques - Evaluation quantitative - Evaluation qualitative **Certification UC3** **Certification UC4**
	TR - FOAD	- Définir le rôle de l'animateur	TR - FOAD	- Définir le rôle de l'animateur social	TR - FOAD	- Définir la posture du professionnel
ANIMER des activités	EN MILIEU PROFESSIONNEL	- Animer différents publics - Proposer une classification d'animations adaptées au public	EN MILIEU PROFESSIONNEL	- Animer des groupes/publics différents en prenant en compte leurs caractéristiques	EN MILIEU PROFESSIONNEL	- Mettre en forme le dossier de soutenance - Animer des groupes/publics différents en prenant en compte leurs caractéristiques
	EN CENTRE DE FORMATION	- Différents types d'animation - Place et rôle de l'animateur dans la menée d'actions d'animation sociale	EN CENTRE DE FORMATION	- Particularités des publics	EN CENTRE DE FORMATION	- Particularités des publics - Formalisation d'un cycle d'animation intégré au projet de la structure **Certification UC1-UC2**
	TR - FOAD		TR - FOAD		TR - FOAD	- Créer un portfolio de compétences
Posture professionnelle	L'animateur est **OPERATIONNEL** : il connait des techniques et travaille dans un cadre précisé.		L'animateur est **FONCTIONNEL** : en plus des techniques il créé du lien dans ses savoirs.		L'animateur est **STRATEGIQUE** : il a une vision d'ensemble de ses fonctions, de son métier.	
Posture tutorale	*L'animateur découvre, se sert de son expérience, il a besoin d'aide.*		*L'animateur renforce ses compétences, il propose. Il a besoin d'être accompagné.*		*L'animateur extrapole ses compétences, il s'autonomise et rend compte.*	

Calendrier BPJEPS Animation Sociale 2019

	janv-19		févr-19		mars-19		avr-19		mai-19		juin-19		juil-19		août-19		sept-19		oct-19		nov-19		déc-19		
1	M	Ferié	V	UC1	V		L	UC2	M	UC 3 /4 20 Mois	S		L		J		D		M	UC4	V	Ferié	D		1
2	M		S		S		M	UC2	J	UC 3 /4 20 Mois	D		M		V		L	UC3	M	UC4	S		L		2
3	J		D		D		M	UC2	V	UC 3 /4 20 Mois	L	UC4	M		S		M	UC3	J	UC4	D		M		3
4	V		L	UC1	L		J	UC2	S		M	UC4	J		D		M	UC3	V	UC4	L	UC2	M		4
5	S		M	UC1	M		V	UC2	D	Ferié	M	UC4	V		L		J	UC3	S		M	UC2	J		5
6	D		M	UC1	M		S		L		J	UC4	S		M		V	UC3	D		M	UC2	V		6
7	L		J	UC1	J		D		M		V	UC4	D		M		S		L	UC4	J	UC2	S		7
8	M		V	UC1	V		L		M	Ferié	S		L	UC3	J		D		M	UC4	V	UC2	D		8
9	M	UC 3 /4 20 Mois	S		S		M		J		D		M	UC3	V		L		M	UC4	S		L	UC2	9
10	J	UC 3 /4 20 Mois	D		D		M		V	Ferié	L	UC3	M	UC3	S		M		J	UC4	D		M	UC2	10
11	V	UC 3 /4 20 Mois	L		L	UC1	J		S		M	UC3	J	UC3	D		M		V	UC4	L	Ferié	M	UC2	11
12	S		M		M	UC1	V		D		M	UC3	V	UC3	L		J		S		M		J	UC2	12
13	D		M		M	UC1	S		L		J	UC3	S		M		V		D		M		V	Réunion Bilan	13
14	L	UC1	J		J	UC1	D		M		V	UC3	D	Ferié	M		S		L		J		S		14
15	M	UC1	V		V	UC1	L		M		S		L		J	Ferié	D		M		V		D		15
16	M	UC1	S		S		M		J		D		M		V		L	UC3	M		S		L	R UC 1 - 2	16
17	J	UC1	D		D		M		V		L		M		S		M	UC3	J		D		M		17
18	V	UC1	L	UC1	L		J		S		M		J		D		M	UC3	V		L	UC2	M		18
19	S		M	réunion tut - UC	M		V		D		M	c UC 1 - 2 valid	V		L		J	UC3	S		M	UC2	J	Test E / O	19
20	D		M	UC1	M		S		L	UC4	J		S		M		V	UC3	D		M	UC2	V	Test E / O	20
21	L		J	UC1	J	Test E / O	D		M	UC4	V		D		M		S		L		J	UC2	S		21
22	M		V	UC1	V	Test E / O	L		M	UC4	S		L		J		D		M		V	UC2	D		22
23	M		S		S		M		J	UC4	D		M		V		L		M		S		L		23
24	J		D		D		M		V	UC4	L	UC3	M		S		M		J		D		M		24
25	V		L		L	UC2	J		S		M	Copil 2 - UC3	J		D		M		V		L	UC 1 - 2	M	Ferié	25
26	S		M		M	UC2	V		D		M	UC3	V		L		J		S		M		J		26
27	D		M		M	UC2	S		L		J	UC3	S		M		V		D		M		V		27
28	L	UC1	J		J	UC2	D		M		V		D		M		S		L		J		S		28
29	M	UC1			V	UC2	L		M		S		L		J		D		M		V		D		29
30	M	UC1			S		M		J		D		M		V		L	UC4	M		S		L		30
31	J	UC1			D				V				M						J				M		31
													B UC 3 / 4		UC 3 / 4				R UC 3 / 4					
	janv-19		févr-19		mars-19		avr-19		mai-19		juin-19		juil-19		août-19		sept-19		oct-19		nov-19		déc-19		
Total j	9		10		10		5		5		11		5		0		10		5		10		4	Total j	84
Total h	63		70		70		35		35		77		35		0		70		35		70		28	Total h	588

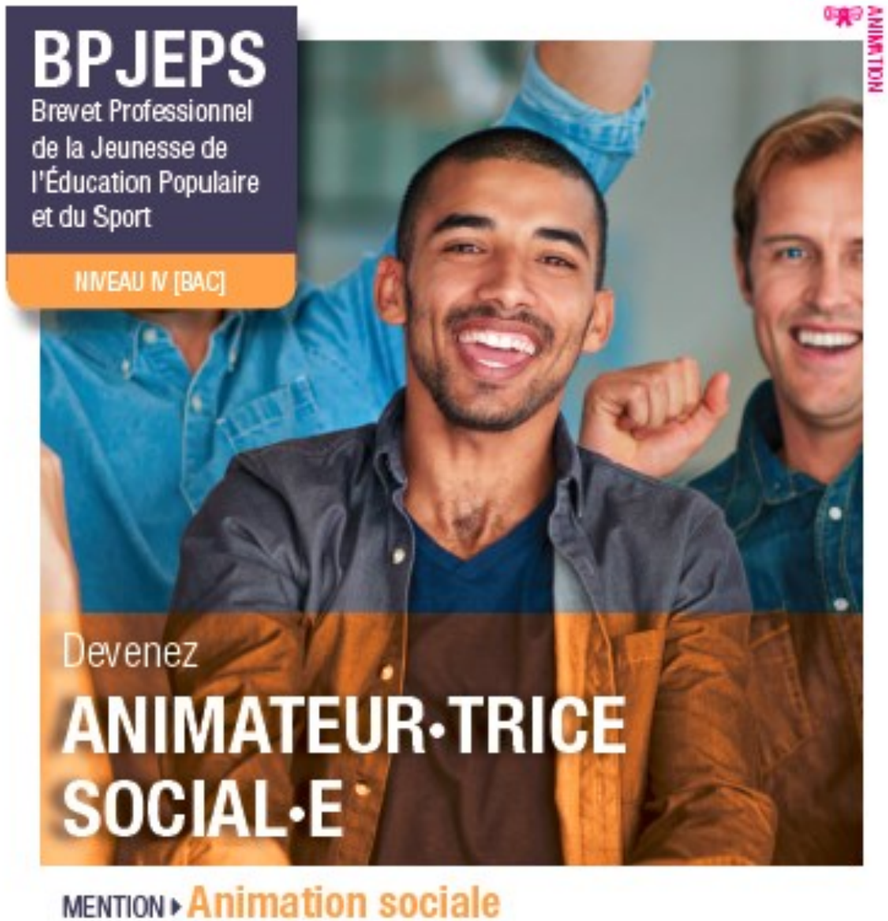

Ufcv Franche-Comté & Bourgogne
6 B Boulevard Diderot
BP 25000 BESANCON
Tél. 03 81 52 56 60 • Fax 03 81 80 28 66

Qualification des Services Intellectuels IsQ OPQF

Contact: Mail: fc-b@ufcv.fr
Responsable de formation : Romain BLOTACZ

La Formation : Inscriptions et démarches

Descriptif de la formation

N° d'habilitation : **en cours de validation**
Cours par correspondance : Positionnement possible en FOAD
Utilisation du multimédia : oui
Diplôme d'Etat :
Arrêté du 9 novembre 2016 ; décret n° 2016-527 du 27 avril 2016
Niveau visé : IV

Conditions d'accès à la formation

- Avoir 18 ans
- Justifier d'une expérience d'au moins 200 heures dans l'animation
- Avoir le PSC1 (ou équivalence)

Des dispenses d'expérience dans l'animation existent.
Se renseigner auprès de l'Organisme de Formation.

Préalables à l'entrée en formation

Une épreuve écrite de 1h30 composée d'un commentaire de document portant réflexion sur un sujet d'actualité de l'animation sociale et accompagnée de l'écriture d'un projet d'animation en lien avec le thème traité.

Un entretien avec un jury permettant l'expression des motivations et du projet du candidat et s'appuyant sur le dossier retraçant son expérience dans l'animation.

▶ **Lieu :** UFCV, 6B Boulevard Diderot, 25000 BESANCON

	Programmation tests de sélections
2019	30 avril 2018
	22 et 23 Novembre 2018

Clôture dépôts des dossiers d'inscriptions

Le vendredi 16 novembre 2018

Deux démarches pédagogiques qui se croisent et favorisent les échanges

Deux processus interconnectés nous permettent de vous proposer deux parcours de formations adaptés à chacun :

- partir de vos connaissances de terrain pour en arriver à la maîtrise de projets plus conséquents

- travailler la methodologie de projet et la mettre en application sur votre structure d'alternance

Entrée en JANVIER 2019, formation possible sur :

- 12 mois
- 24 mois

2019	Entrée UC 1/2	Début de formation : lundi 14 janvier	12 M 24 M
		Fin de formation : Mardi 16 Décembre	12 M
		Fin de formation : lundi 14 décembre 2020	24 M

La Formation : Contenus et organisation

Objectifs et contenus de la formation

▶ **Objectifs**

- Etre Capable (EC) de prendre en charge les publics en fragilité sociale
- EC de proposer et faire vivre des projets d'animation au service de la mise en relation des publics accueillis.

Soit :

- EC de favoriser les interactions entre les personnes et leur environnement social et naturel ; présent ou passé.
- EC de développer des dynamiques et mettre en activités les personnes et les groupes
- EC de faire émerger des projets à caractère collectif ou individuel
- EC de participer à un processus global de maintien de l'autonomie et des capacités relationnelles et sociales de la personne
- EC de conduire des projets culturels
- EC de favoriser l'insertion sociale des personnes

▶ **Contenus**

- UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale
- UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Lieu de la formation

UFCV
6 B Boulevard Diderot
25 000 BESANCON (site principal)
Des déplacements sont à prévoir sur le site de le MFR de la Roche du Trésor pour certains modules ponctuels.

Renseignements & retraits des dossiers d'inscription

Renseignements et demandes de dossiers :
03 81 52 56 60 et fc-b@ufcv.fr

Coût de formation

Frais de dossier : 45 €
UC1 : 1925 €
UC2 : 2002 €
UC3 : 1925 €
UC4 : 847 €

Formation en centre : 6600 € TTC

Réunions d'informations collectives

Des réunions sont organisées toute l'année à Dijon et Besançon pour vous informer et vous aider dans la réalisation des démarches à entreprendre

2018	Mardi 22 Mai 2018	13 h	Besançon
	Lundi 04 Juin 2018	17 h	Dijon
	Lundi 29 Octobre 2018	17 h	Besançon
	Mercredi 31 Octobre 2018	13 h	Dijon
2019	Vendredi 22 Février 2019	13 h	Besançon
	Lundi 25 Février 2019	17 h	Dijon
	Lundi 20 Mai 2019	17 h	Besançon
	Vendredi 24 Mai 2019	13 h	Dijon
	Lundi 30 Septembre 2019	17 h	Besançon
	Vendredi 04 Octobre 2019	13 h	Dijon